

Conseil général du Val d'Oise - Séance du 24 novembre 2006

Question d'actualité présentée par le groupe socialiste et apparentés

Objet : Pour une meilleure considération du Conseiller général

Le Conseil général du Val d'Oise développe depuis trois ans une importante politique de communication et de valorisation de l'engagement du Département.

Les Conseillers généraux de la majorité et de l'opposition sont aussi des représentants de l'action conduite par le Département car ils sont tous élus au suffrage universel direct dans leur canton et par conséquent légitimes.

Cependant, ils ne sont pas systématiquement invités aux réunions ou manifestations qui impliquent le Conseil général et qui concernent les communes et les projets de leur canton.

Monsieur le Président, nous vous demandons de prendre toutes les mesures nécessaires pour que les 39 conseillers généraux de cette assemblée soient considérés et invités lors des manifestations et réunions qui se tiennent sur l'initiative du Conseil général dans leur canton.